



COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE D'AUDIT COMMUN AU CERSA, AU CERViDA-DOUNEDON ET AU CERME

Le comité d'audit commun au Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA), au Centre d'Excellence Régional sur les Villes Durables en Afrique (CERViDA-DOUNEDON) et au Centre d'Excellence Régional pour la Maîtrise de l'Electricité (CERME) de l'Université de Lomé a tenu sa première session de l'exercice 2024 ce 16 août 2024 à partir de 12h45 minutes.

La réunion s'est tenue dans la salle de réunion du CERSA. Elle a été présidée par le Professeur KETOH Koffivi Komla, Président du comité. Les Spécialistes en gestion financière des trois (03) centres et la Personne ressource en audit ont été invités à cette réunion.

L'ordre du jour de cette séance du comité portait sur :

- Examen et validation des rapports d'audit externe de l'exercice 2023,
- Divers.

Après les présentations et salutations d'usage, le Président du comité abordant le premier point à l'ordre du jour, a invité les Spécialistes en gestion financière successivement à faire une brève présentation du rapport d'audit financier et du rapport d'évaluation du contrôle interne.

Il ressort de la présentation ce qui suit :

- les différentes opinions formulées sur les états financiers des trois (03) centres sont sans réserve ;
- les recommandations formulées par les audits antérieurs (exercice 2022) ont été appliquées pour l'essentiel ;
- de nouvelles recommandations sont formulées au titre de l'audit de l'exercice 2023

A l'issue de la présentation, le Président a donné la parole aux membres du Comité d'audit pour leur appréciation du rapport d'audit externe et du rapport sur l'évaluation du contrôle interne produits par le cabinet Audit et Conseil Réunis (ACR), auditeur externe pour le CERSA, et par le cabinet AEC auditeur externe pour le CERME et le CERViDA.

Il a, ensuite, invité la personne ressource en audit interne à partager avec l'assistance son appréciation du dispositif de contrôle interne en place et les conclusions de sa mission au cours de l'exercice 2023 et du premier semestre 2024 pour les trois centres.

Il résulte de l'appréciation et des échanges des membres, les suggestions suivantes :

- mener des démarches auprès des autorités universitaires/ministérielles en vue de doter les deux nouveaux centres de bureaux provisoires pour leur personnel. Au cas échéant, solliciter l'appui du ministère de l'économie et des finances à travers la direction du matériel et transit administratif ;
- élaborer un plan de développement pour tous les centres en vue de les rendre compétitifs et garantir leur durabilité ;

- définir des stratégies pour consommer la totalité des ressources avant la clôture du projet.
- Définir un plan de mise en œuvre des recommandations formulées par les audits et de veiller à son suivi trimestriel.
- partager avec le comité d'audit en temps réel toutes les difficultés éventuelles pouvant compromettre la mise en œuvre des recommandations.

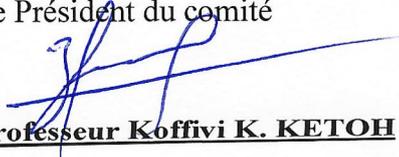
Les rapports ont été ensuite validés par les membres du comité d'audit. Ils ont invité les centres à plus d'ardeur afin de mettre œuvre des recommandations formulées par la mission d'audit de l'exercice 2023.

Dans les divers, le Comité a suggéré d'inviter les directeurs des centres pour les prochaines sessions.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, le Président a remercié les membres présents, et a invité les centres à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre des recommandations formulées par l'auditeur externe en vue de maintenir un dispositif de contrôle interne adéquat. Sur ce, il a levé la séance à 14 h 15 minutes.

Fait à Lomé, le 16 août 2024

Le Président du comité


Professeur Koffivi K. KETOH